

DÉLÉGATION DE GESTION.

AMÉLIORER LE PILOTAGE OPÉRATIONNEL ET LA GESTION DES RISQUES DE VOS ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LES CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES PESANT SUR VOS CLIENTS ASSUREURS.

TRANSFORMER LA RÉGLEMENTATION DE VOS CLIENTS EN LEVIER CONCURRENTIEL EN VOTRE FAVEUR.

Vous permettre, au travers de solutions pragmatiques et directement opérationnelles, d'être à tout moment en capacité de piloter, suivre, contrôler vos activités et rendre compte des résultats de vos actions à vos délégants..

Contexte pour les délégataires de gestion

Depuis la mise en application effective de la Directive Solvabilité 2 - 1^{er} Janvier 2016 - tout organisme d'assurance assujéti doit pouvoir rendre compte au régulateur du dispositif de maîtrise des risques relatifs aux activités sous-traitées qu'il aura mis en place. De fait, les délégataires de gestion doivent désormais, en complément de la promotion de la qualité de service déjà réalisée, démontrer la robustesse de leur système de gestion des risques.

Enjeux et objectifs recherchés par le délégataire

- Mutation profonde du cadre réglementaire
- Mutation de l'environnement économique - concentration des acteurs
- Rationalisation des relations délégants / délégataires



Réduire les délais de contrôle et limiter la charge d'audit

Adresser des reporting clairs et synthétiques sur les contrôles réalisés

Gagner des parts de marché en fidélisant des délégants satisfaits par la gestion des activités confiées

Améliorer la communication avec le délégant



Piloter vos activités selon une approche «clients / fournisseurs» visant à fiabiliser les flux d'information, optimiser l'efficacité opérationnelle et garantir la qualité des données exigées par les assureurs dans des délais contraints

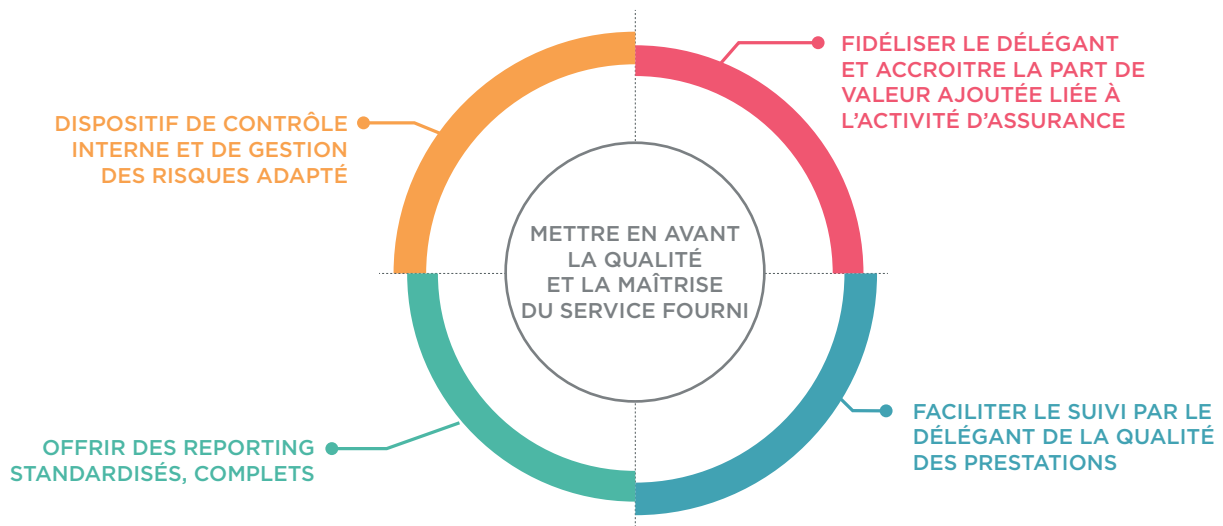


Élaborer des plans de contrôle de la gestion de bout en bout

Faire évoluer les SI et tenir compte des évolutions et spécificités du secteur ou des assureurs

Instaurer de nouveaux indicateurs de suivi - performances ou risques

Assurer au délégant la continuité permanente de ses activités



Notre expertise métier et démarche d'intervention

Une conviction forte : la qualité des données techniques et financières dans des délais contraints s'obtient en optimisant et en sécurisant les processus amont.

1

DIAGNOSTIC OPÉRATIONNEL

- Examen des processus de gestion de bout en bout et élaboration d'un diagnostic transverse : souscription, juridique, MOE/MOA, mise en gestion, back office, direction technique, comptabilité...
- Analyse de la cartographie applicative et fonctionnelle et comparaison des processus existants au regard des meilleures pratiques de place
- Mise en place d'une trajectoire et d'un plan d'actions associé

2

MISE EN PLACE DU DISPOSITIF OPÉRATIONNEL CIBLE

- Fiabilisation des données enregistrées dans les systèmes à la maille appropriée aux besoins des délégants (assureurs)
- Optimisation des processus et amélioration des méthodologies de travail : pilotage, suivi et contrôle
- Élaboration des plans de contrôle de la gestion de bout en bout
- Définition et documentation du système de gouvernance associé
- Définition d'un schéma directeur cible en termes de Systèmes d'Informations et accompagnement aux projets de modernisation des SI - flux PR/DG
- Accompagnement sur les aspects juridiques des conventions de délégation

3

DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL DU DISPOSITIF CIBLE ET CONDUITE DU CHANGEMENT

- Élaboration de la cartographie des processus et des risques
- Sécurisation juridique & mise en conformité de la relation d'affaires avec les assureurs - délégants
- Immersion au sein du quotidien des équipes opérationnelles permettant un transfert de compétence efficace, rapide et pérenne
- Instauration de nouveaux indicateurs de suivi de l'activité : tableaux de bord, réunions de coordination, interactions renforcées avec les autres directions
- Accompagnement à la mise en place d'un plan de continuité d'activité

Exemples de livrables

- Cartographie des processus et des risques
- Diagnostic et plans d'actions en réponse
- Processus ciblés modélisés
- Analyse centralisée des réclamations clients
- Rapport de contrôle interne
- Politique qualité
- Système de gouvernance des risques
- Plan de contrôle permanent
- Tableau de bord et indicateurs de pilotage
- Convention de délégation et mandat d'intermédiation
- Reporting socle standardisé
- Préparation aux audits des délégants
- Plans de continuité d'activité

Un accompagnement expert

Vous apporter notre expertise dans la mise en place d'un dispositif de pilotage et de contrôle de vos activités déléguées, conforme aux attentes de l'ACPR et en adéquation avec votre structure et vos objectifs.

Notre savoir-faire

- Maîtrise des clauses juridiques des conventions de délégation et des enjeux réglementaires
- Expérience opérationnelle et organisationnelle en termes de structuration et redressement des activités de gestion courtée et déléguée
- Définition d'une architecture applicative et fonctionnelle cible
- Optimisation des processus sur l'ensemble de la chaîne de valeur des activités de gestion courtée et déléguée
- La mise à disposition d'une vision partagée de l'activité des directions de la Gestion, de la Technique et de la Comptabilité
- *Benchmark* des indicateurs de pilotage des activités déléguées : performance, qualité, conformité
- Détermination de la gouvernance et du système de gestion des risques - cartographie, plan de contrôle, instance de pilotage, reporting

Nos atouts

- Des consultants experts et des compétences fonctionnelles adaptées à vos problématiques
- Une parfaite connaissance des réglementations et des pratiques de maîtrise des activités de gestion déléguée
- Une expertise reconnue chez les assureurs et les délégataires de gestion



Strategy | Finance | **RISK** | Compliance | Human resources
Digital transformation | Market | Data | Business process outsourcing

46 rue La Boétie - 75008 PARIS
Tél. +33 1 48 01 91 66

Optimind SAS au capital de 400 950 euros, 46 rue La Boétie - 75008 PARIS. Siret : 418 861969 00099 - Code APE : 7022Z. Aucune utilisation de ces marques et noms de domaine ne peut être faite sans l'autorisation expresse préalable de la société Optimind SAS. Document commercial à caractère non contractuel. Tous droits réservés. Reproduction interdite sans l'autorisation de la société Optimind SAS. - Les documents d'Optimind sont produits selon des processus respectueux de l'environnement. Ils sont imprimés par un prestataire certifié Imprim' Vert®, sur des papiers certifiés par des labels de qualité environnementaux. Conception réalisation : OptiComRH. Crédits photos : Shutterstock.com, iStock.

Vos contacts

Dan CHELLY
Senior Partner
P/ +33 7 86 15 91 60
dan.chelly@optimind.com

Alain LE CORRE
Partner
P/ +33 6 80 98 63 94
alain.lecorre@optimind.com

optimind.com